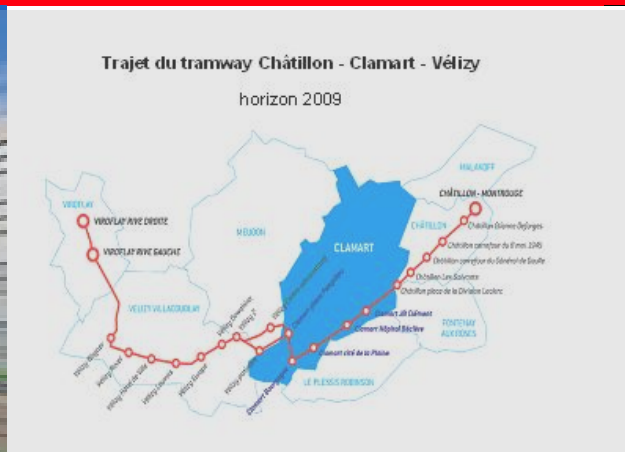
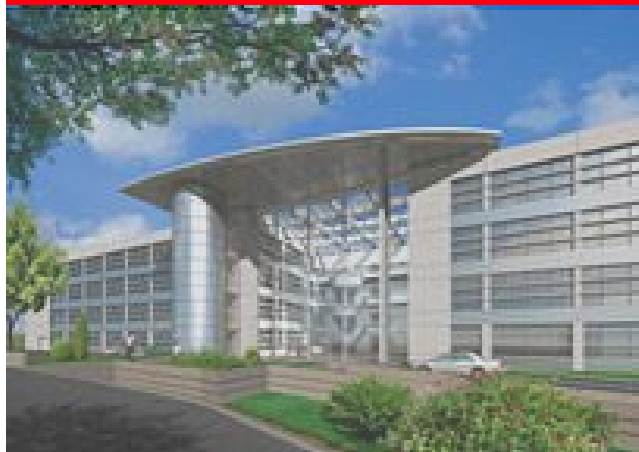


Communauté d'Agglomération de Sud de Seine

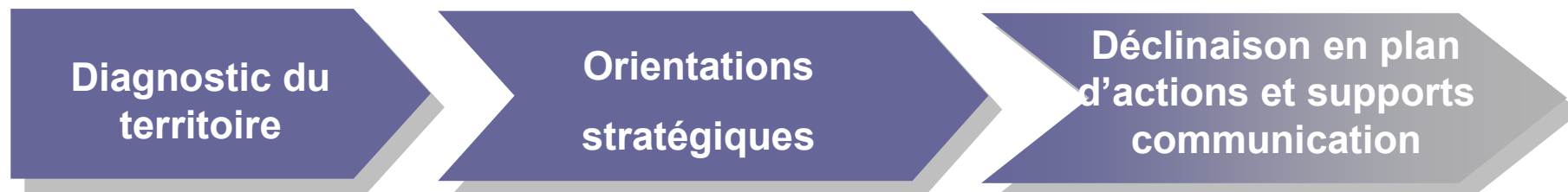
Étude pour la réalisation d'un schéma de développement économique

Conseil communautaire – Décembre 2007

 **ERNST & YOUNG**



Avancement de la mission



Conseil
communautaire
20 déc 07

- Analyse de l'**offre territoriale** et de l'environnement économique
- Analyse de l'aménagement de l'espace et de l'équipement numérique
- Mise en perspective du territoire dans l'**environnement concurrentiel francilien**
- Analyse de la faisabilité pour la réalisation d'une **pépinière d'entreprises**
- Mise en exergue des **enjeux du territoire**
- Réflexions dans le cadre de 4 **groupe de travail**
- Proposition de critères de hiérarchisation des enjeux
- Définition des thématiques et proposition de **plan d'actions**
- Rédaction des fiches actions sur un mode participatif : **ateliers de travail**
- **Présentation des travaux** au Bureau des Maires et en commission économique **10 mai**
- **Conclusion de la mission**

Rappel des faits marquants du territoire en termes économiques

- Un nombre d'établissements **stable sur les 10 dernières années**, mais une recomposition du poids des différents secteurs tant en termes d'emplois qu'en nombre d'établissements :
 - 47 000 emplois
 - 5 000 établissements
- Une **tertiarisation croissante** :
 - Nombre d'établissements tertiaires : **+ 3% en 10 ans**
 - Nombre d'emplois dans le secteur tertiaire : **+ 25 %**
- Un tissu économique dispersé sur un grand nombre d'établissements, **mais concentré en termes d'emploi** :
 - Ventilation du nombre d'établissements :
 - Une **proportion importante** de TPE (< à 10 salariés) : 78%
 - Seulement **7,6 %** d'établissements dans la tranche **des 10 à 49 salariés**
 - Mais un territoire qui possède plus que les autres, des **implantations de grandes tailles**
 - En matière d'emplois salariés :
 - Les **15 principaux** employeurs représentent **30 % des effectifs salariés du territoire**

5 enjeux prioritaires pour le territoire

1

Enjeux de développement endogène

- **Permettre l'ancrage des grands comptes** sur le territoire
- Soutenir la **création d'entreprise**
- Accentuer le développement durable et l'**économie solidaire**

2

Enjeux de développement urbain

- Densifier et **renforcer les pôles d'activités** du territoire
- Améliorer l'**offre de services** sur les **parcs d'activités**
- Veiller à la **bonne allocation du foncier** et l'immobilier, à l'échelle intercommunale

3

Enjeux de marketing territorial

- **Gagner en visibilité** dans le paysage francilien
- **Se différencier** face aux territoires concurrents franciliens

4

Enjeux organisationnels

- Relancer une réflexion sur la **gestion de l'emploi à l'échelle intercommunale**
- Articuler les actions des villes et de la CA les domaines du développement urbain et dans la gestion sur du foncier
- Engager une **politique de partenariats** avec les autres acteurs du développement économique

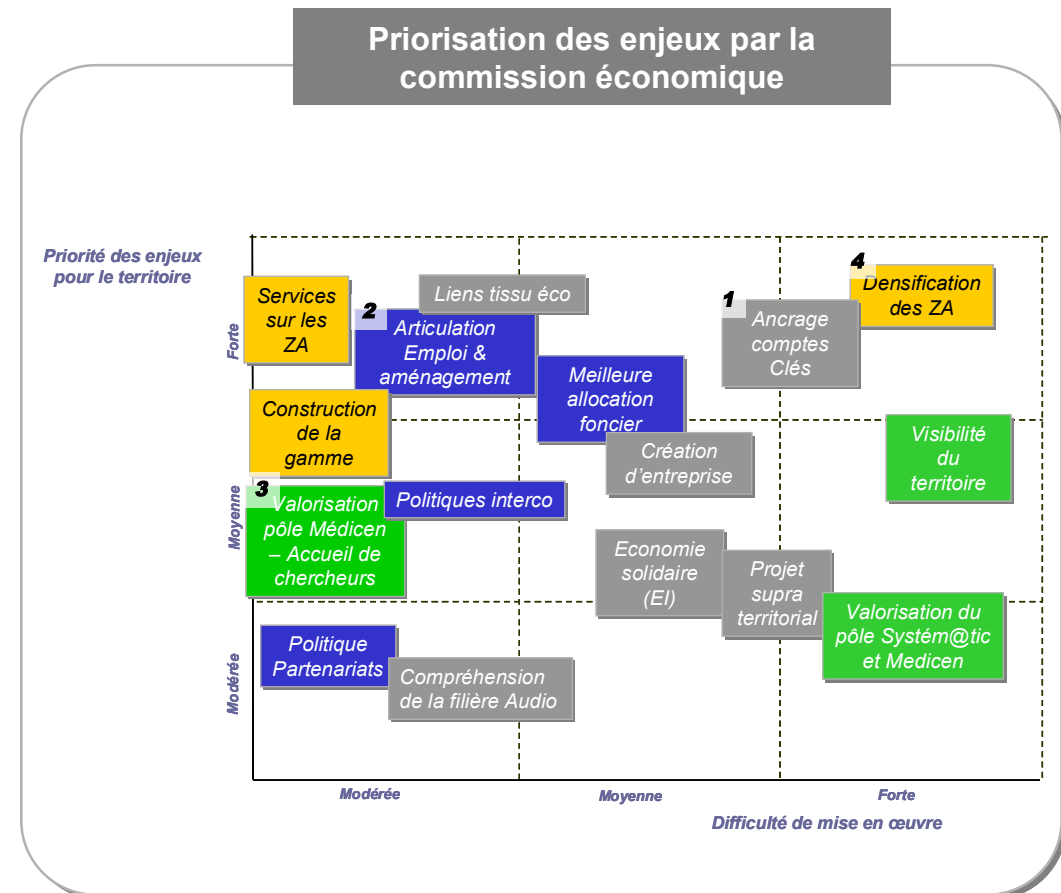
5

Enjeux filières

- Comprendre les **enjeux de la filière audiovisuel**
- **Valoriser le territoire** au sein du pôle Médicen
- Construire **un projet d'envergure supra-territorial** sur une thématique transversale (ex : accueil de chercheurs etc.)

4 sujets retenus par la commission économique, développés en groupes de travail

- 1 La Gestion des comptes clés
- 2 La coordination des actions entre communes et CA
- 3 Le rôle de la CA dans le pôle Médicen
- 4 La gestion des parcs d'activités



Fonctionnement des ateliers

- Durée d'un atelier : 3 h
 - **1^{ère} partie : Rappel de la problématique**
 - Présentation Ernst & Young des problématiques du territoire issues du diagnostic, et présentation de bonnes pratiques en lien avec le thème abordé
 - **2^{ème} partie : réflexion par sous groupe**
 - Echange et débat entre les différents interlocuteurs ou travail en sous groupes sur des thématiques identifiées
 - **3^{ème} partie : Synthèse des travaux**
 - Synthèse par Ernst & Young
- Les ateliers se sont tenus entre le 26 février et le 3 avril
- Les participants ont été conviés par la Communauté d'agglomération

Les points clés à retenir de l'atelier **Gestion des Comptes clés**

1. Compte tenu de la **structure du tissu économique du territoire**, cette démarche semble **incontournable**
2. Une politique qui concerne aussi bien des **grandes entreprises** que des **PME**
3. Une démarche demandant un **investissement en temps important, notamment dans sa phase de démarrage**, sur laquelle l'appui d'un stagiaire peut être envisagé (travail de back office et recherche documentaire)
4. Une démarche d'engagements à tenir auprès des entreprises, et à **inscrire dans le temps**
5. Un investissement aussi bien pour les **techniciens** que pour les **élus**
6. Une démarche qui nécessite une **bonne compréhension du monde économique** de la part du chargé de mission

Les points clés à retenir de l'atelier **Coordination des actions emploi et aménagement**

1. Un **passage obligé** pour garantir une mise en œuvre cohérente de la stratégie de la CA Sud de Seine en matière économique
2. La CA Sud de Seine ainsi que les services Urbanisme et Emploi, voient **positivement cette démarche** :
 - Besoins mutuels d'informations et des compétences détenues par chacun
 - Optimisation des potentiels du territoire
 - Bonne perception des risques à ne pas coordonner les actions
3. Un apprentissage du **travail en réseau** et de l'échange d'informations structuré et formalisé qui **doit encore évoluer**
4. Des actions qui peuvent être **rapidement déployées, sans investissement financier** important
5. Pour une **action économique pertinente**, la nécessité **d'accroître les compétences** et construire une **équipe à taille suffisante** au sein du service économique

Les points clés à retenir de l'atelier Médicen (Pôle de compétitivité mondial)

1. La **confirmation** :

- D'un vrai potentiel pour le territoire
- Des acteurs structurants prêts à s'impliquer (CEA, Médicen, CG 92, CRIF)
- D'un rôle important que la CA Sud Seine peut jouer dans le développement de ce pôle sur le territoire

2. Une **bonne répartition** des **champs de compétence à opérer** entre VSB, Département et les intercommunalités

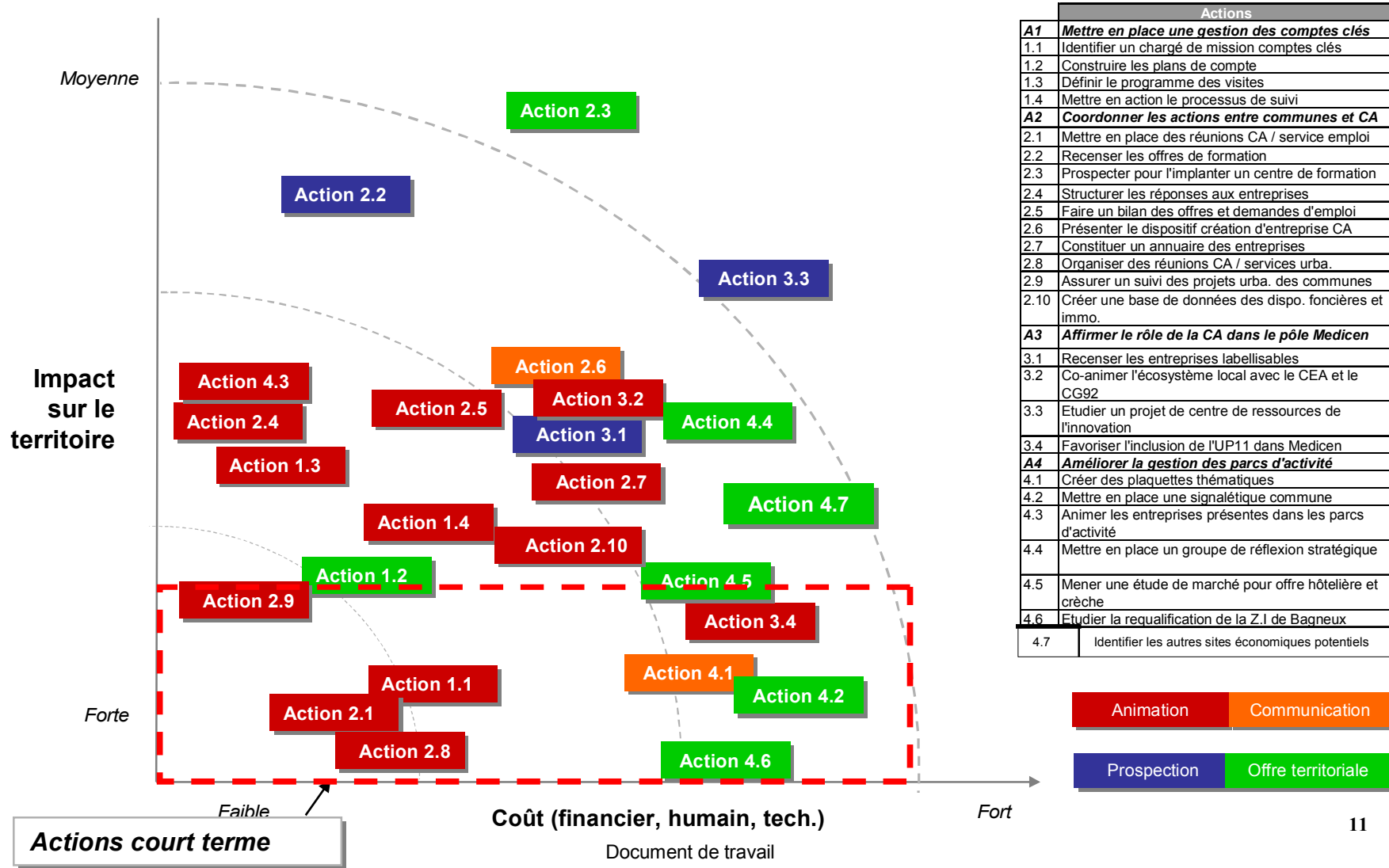
3. **L'Espace des Nouveaux Savoirs** (Université Paris XI), un projet universitaire en cours de réalisation, et qui **pourrait être structurant** pour le pôle dont la **CA Sud Seine doit être partie prenante**

Les points clés à retenir de l'atelier **Gestion des zones d'activité**

1. La **reconnaissance par les acteurs partenaires** (SEM 92 et CG 92) du **poids économique majeur** des sites du territoire, mais qui doivent **davantage être mis en valeur**
2. Choisir un site sur lequel la CA Sud de Seine doit se **positionner en priorité** pour conserver un **rôle de « chef de file »** qui doit être le sien, permettant une **visibilité**
3. Les actions de **requalification des zones d'activité** doivent être précédées d'un **dialogue** avec les **entreprises implantées**
4. La nécessité de **structurer l'offre de services** autour des zones d'activité pour permettre leur **montée en gamme**
5. Des **actions de communication** sur la gamme d'offres qui peuvent être **mises en œuvre rapidement**

A l'issue des groupes de travail, les acteurs ont établi une liste d'actions prioritaires. Certaines sont à développer à court terme

Priorité des actions en fonction de leur impact sur le territoire



Actions	
A1	Mettre en place une gestion des comptes clés
1.1	Identifier un chargé de mission comptes clés
1.2	Construire les plans de compte
1.3	Définir le programme des visites
1.4	Mettre en action le processus de suivi
A2	Coordonner les actions entre communes et CA
2.1	Mettre en place des réunions CA / service emploi
2.2	Recenser les offres de formation
2.3	Prospecter pour l'implanter un centre de formation
2.4	Structurer les réponses aux entreprises
2.5	Faire un bilan des offres et demandes d'emploi
2.6	Présenter le dispositif création d'entreprise CA
2.7	Constituer un annuaire des entreprises
2.8	Organiser des réunions CA / services urba.
2.9	Assurer un suivi des projets urba. des communes
2.10	Créer une base de données des dispo. foncières et immo.
A3	Affirmer le rôle de la CA dans le pôle Medicen
3.1	Recenser les entreprises labellisables
3.2	Co-animer l'écosystème local avec le CEA et le CG92
3.3	Etudier un projet de centre de ressources de l'innovation
3.4	Favoriser l'inclusion de l'UP11 dans Medicen
A4	Améliorer la gestion des parcs d'activité
4.1	Créer des plaquettes thématiques
4.2	Mettre en place une signalétique commune
4.3	Animer les entreprises présentes dans les parcs d'activité
4.4	Mettre en place un groupe de réflexion stratégique
4.5	Mener une étude de marché pour offre hôtelière et crèche
4.6	Etudier la requalification de la Z.I de Bagneux
4.7	Identifier les autres sites économiques potentiels

Ancrer les leaders de l'économie sur le territoire

•Les faits majeurs :

- « **1 % des établissements** présents sur la CA Sud de Seine représente **30 % des emplois salariés** »
- « **80 % des emplois créés sur les territoires** proviennent des entreprises qui y sont **déjà présentes** »
- « **Des bénéfices court terme** peuvent être attendus d'une action auprès des grands comptes »



Action n°1 .1* : identifier/ recruter un chargé de mission Comptes-clés

Action n°1.2 : construire les plans de Comptes clés

Action n°1.3 : définir le programme de visites d'entreprises

Action n°1.4 : mettre en action le processus de suivi des comptes clés

Coordonner les missions entre CA Sud Seine et communes

• Les faits majeurs :

- « *Toute stratégie coordonnée de développement économique ne peut être efficace sans une **articulation forte** avec les thèmes de l'urbanisme et de l'emploi »*
- « *Les équipes communales de l'Emploi et de l'urbanisme se sont montrées **en attente d'une articulation** des travaux avec le service Développement Economique »*
- « *Une coordination des actions permettra des **synergies** et une **meilleure efficacité au bénéfice des villes** »*

Action 2.1 : créer des réunions entre la CA et les services emploi des différentes communes

Action 2.2 : recenser les offres de formation sur l'ensemble du territoire

Action 2.3 : entreprendre des démarches de prospection pour l'implantation d'un centre de formation

Action 2.4 : structurer les réponses aux besoins des entreprises

Action 2.5 : faire un bilan des offres et demandes sur les 4 territoires, consolider au niveau de l'agglomération

Action 2.6 : assurer une présentation du dispositif agglomération auprès des structures emplois des villes

Action 2.7 : constituer un annuaire des entreprises, outil également au service de la recherche d'emploi ou de stage

Action 2.8 : organiser des réunions de travail sur les aspects urbains à vocation stratégique

Action 2.9 : mettre en place un échange d'information hebdomadaire ou bi mensuel sur les projets urbanisme des communes

Action 2.10 : créer une base de données des disponibilités foncières et immobilières à l'échelle intercommunale

Coordonner les missions entre CA Sud Seine et communes

• Les faits majeurs :

- « *La présence du CEA est un atout fort, la CA Sud de Seine doit être à l'écoute des évolutions du pôle Médicen* »
- « *L'investissement temps et financier pour des retombées long terme doit être mesuré* »

Action 3.1 : recenser les entreprises et faire émerger les projets qui seront proposés à Medicen pour labellisation

Action 3.2 : être un partenaire de l'animation de l'écosystème local avec le CEA et le CG 92

Action 3.3 : étudier la possibilité de créer un centre de ressources de l'innovation

Améliorer les capacités d'accueil des espaces d'activités économiques de la CA Sud Seine

• Les faits majeurs :

- « *Un territoire qui n'a aujourd'hui **aucun parc d'activité identifié** en temps que tel, en incapacité de se confronter aux offres concurrentes, identifiables par les investisseurs »*
- « *Une compétence nécessaire à intégrer à l'échelle intercommunale pour créer la logique de gamme d'offres, voulue par tous »*
- « *Une vraie légitimité pour intervenir en leadership sur la ZI de Bagneux, car :*
 - *La ZI a des caractéristiques intrinsèques à mettre en valeur : localisation, potentiel foncier, activités pourvoyeuses d'emplois industriels / artisanats.*
 - *la zone du PAPC est gérée entièrement par un privé, et la Sem 92 intervient en leadership sur le Panorama*

Action 4.1 : créer des plaquettes thématiques par gamme identifiée

Action 4.2 : mettre en place une signalétique commune sur les parcs d'activité

Action 4.3 : mettre en place une démarche d'animation des chefs d'entreprises par parc d'activité

Action 4.4 : mettre en place un groupe de réflexion sur l'aménagement des zones d'activités

Action 4.5 : mener une étude de marché pour une offre hôtelière et une offre de crèches sur le territoire Sud de Seine

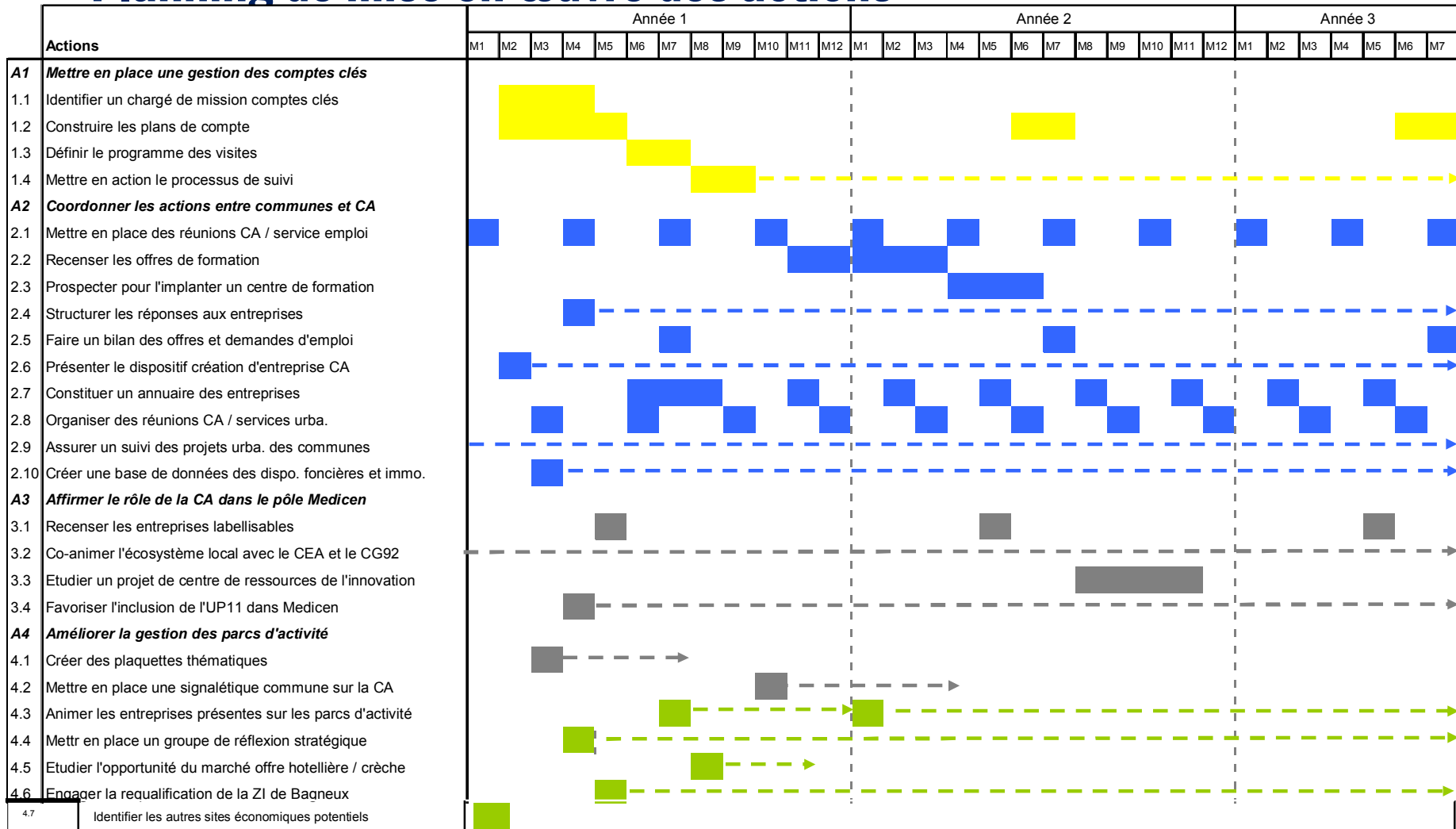
Action 4.6 : engager la requalification de la ZI de Bagneux

Action 4.7 : engager des études sur les **nouveaux espaces économiques** de l'agglomération (**Mouillebœufs, Clos Montholon, RD 906,**)

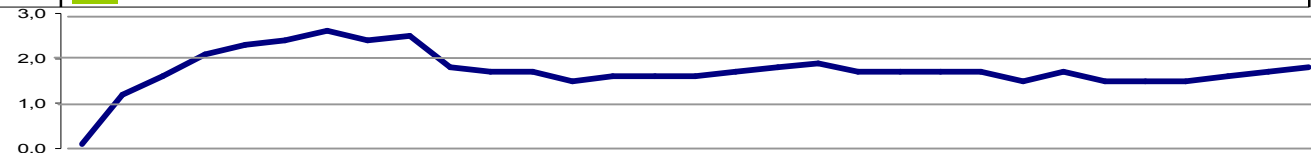
Action n°... : **Priorité – Court terme**

La mise en place des actions identifiées nécessitera une augmentation du nombre d'ETP au sein de l'équipe développement économique

Planning de mise en œuvre des actions



Equivalent temps plein nécessaire pour la mise en œuvre des actions (en plus des actions déjà mis en œuvre par la CA Sud Seine)





Questions - Réponses





Nos coordonnées

- Ernst & Young Advisory Services

Tour Egée
Faubourg de l'Arche
92037 Paris-la-Défense cedex

- Marc Lhermitte
Associé

marc.lhermitte@fr.ey.com

Direct : 01 46 93 72 76

- Christine Bouquet
Directrice de mission
christine.bouquet@fr.ey.com
Direct : 01 46 93 48 51

- Clément Larrue
Senior Consultant
clement.larrue@fr.ey.com
Direct : 01 46 93 77 60